

INFORMATION PRESSE
SUITE A LA DÉCISION DE LA COUR D'APPEL DE DOUAI
SUR LE PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI D'AUCHAN

Villeneuve d'Ascq, le 7 janvier 2026

Auchan Retail prend connaissance de la décision rendue par la cour d'appel ce jour. Cette décision est juridiquement incompréhensible et par conséquent fortement contestable. C'est la raison pour laquelle Auchan Retail a décidé de se pourvoir devant le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de cet arrêt.

La cour d'appel reconnaît la validité de l'accord collectif déterminant le Plan de Sauvegarde de l'Emploi d'Auchan Retail. Concrètement, cette décision n'annule ni les licenciements économiques prononcés, ni le principe même du PSE et la nouvelle organisation.

Cette décision repose sur des questions strictement juridiques et procédurales. Elle porte sur une supposée insuffisance d'information sur un point de procédure. Il ne s'agit donc pas d'un jugement de fond sur la politique sociale d'Auchan Retail.

À aucun moment, ni le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi, ni la réalité des difficultés économiques, ni la qualité des mesures sociales proposées aux collaborateurs n'ont été remis en cause.

Pour rappel, le PSE a fait l'objet d'un dialogue social approfondi, un accord collectif signé majoritairement par les organisations syndicales représentatives (près de 75 %) et un dispositif d'accompagnement construit pour sécuriser les parcours professionnels des collaborateurs concernés.

Auchan Retail n'a jamais interrompu la mise en œuvre de son PSE, y compris après la première décision du tribunal administratif rendue le 23 septembre 2025. Les parcours d'accompagnement engagés se poursuivent. Pour 2 389 emplois supprimés par le projet de réorganisation, 1 990 salariés ont déjà trouvé une solution (reclassement interne, préretraite, emploi, création d'entreprise ou reconversion) en application et disposition du plan de sauvegarde de l'emploi, représentant plus de 80 % des personnes concernées.

Auchan Retail continuera d'assumer pleinement ses engagements sociaux et son accompagnement. Les collaborateurs conserveront les aides et indemnités prévues dans l'accord.

A propos d'Auchan Retail

Présent dans 12 pays, Auchan Retail réunit tous les formats du commerce alimentaire (hypermarché, supermarché, proximité, drive, digital) avec 2 916 points de vente. Auchan Retail met ses clients au cœur de toutes ses orientations en leur proposant une expérience de courses phytigale, qui conjugue magasins physiques avec l'écosystème digital, et des produits exclusifs, de qualité au meilleur prix. Acteurs du bon, du sain et du local, les 157 648 collaborateurs d'Auchan Retail contribuent, par une approche humaine et responsable, à construire un commerce qui permette à tous, clients, agriculteurs, fournisseurs et collaborateurs, de vivre mieux. Pour nous suivre : www.auchan-retail.com

Contacts presse

Marie Vanoye (Auchan Retail) - 07 64 49 78 06 - mvanoye@ auchan.com

Véronique Rétaux (Presse & Cie) - 06 30 07 93 35 - vretaux@ presse-cie.com